



madémat
mes démarches en ligne

Dites-le
nous
une fois !

Dématérialisation des demandes de subvention



Madémat, c'est quoi ?

Adaptée aux différents usagers, la plateforme Madémat est un portail web dont l'objectif est de vous permettre d'être acteurs de vos demandes de subventions et de disposer, en temps réel, d'informations sur leur état d'avancement.

Dans le cadre de son projet stratégique C@P 25, le Département a décidé de mobiliser le numérique au service des habitants du Doubs.

Point d'entrée numérique unique, accessible par internet en tout lieu et à tout moment par les différents usagers, Madémat tend à faciliter les démarches des porteurs de projets sur le principe du « Dites-le nous une fois ». Madémat vous met au cœur du dispositif.

Madémat c'est avant tout :

- une amélioration et une fiabilisation des échanges et des données entre le Département et les demandeurs,
- un gain de réactivité et une meilleure visibilité pour les deux parties.

Qui est concerné ?

La plateforme Madémat est destinée à accompagner les usagers dans leurs demandes de subvention à savoir :

- les particuliers,
- les associations,
- les entreprises (notamment dans le domaine de l'insertion),
- les communes et leurs groupements,
- les établissements publics.

La mise en ligne de l'ensemble des téléservices du Département se réalisera de manière progressive, d'ici à l'horizon 2022.

www.doubs.fr

Les différentes étapes indispensables pour déposer une demande de subvention depuis le portail dématérialisé du Conseil Départemental du Doubs

Comment créer mon compte, identifier ma structure et faire ma demande de subvention.

Création de mon compte

Connexion à la plateforme :

- depuis <https://www.doubs.fr/e-services/mademat>
- directement depuis <https://mademat.doubs.fr>

C'est ma 1ère connexion, je crée un compte en cliquant sur « Créer votre compte personnel ». Je renseigne tous les champs obligatoires marqués par une étoile* et je valide.

Je reçois un 1er e-mail permettant d'activer mon compte en cliquant sur le lien, puis un 2nd pour déclarer le compte actif.

Je peux alors me connecter à tout moment sur la plateforme MaDémat avec mon adresse mail et mon mot de passe.

1

Identification de ma structure

Une fois connecté, je sélectionne l'espace sur lequel je souhaite créer ma structure.

Pour une association par exemple, j'indique mon numéro RNA ou SIRET : cela me permet de récupérer automatiquement toutes les informations de ma structure.

Je renseigne les champs obligatoires marqués par une étoile* et je clique sur « Terminer ».

2

En cas de problème je peux :

- consulter la FAQ et les guides
- contacter mon interlocuteur habituel
- envoyer un e-mail à svp_subventions@doubs.fr
- appeler l'assistance aux heures d'ouverture le mardi et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h au **03 81 25 81 11**

Création de ma demande

Depuis mon tableau de bord, je sélectionne dans l'espace de ma structure « Nom de ma structure » puis je clique sur « Nouvelle demande » afin d'accéder à la liste des télé-services.

Je sélectionne ensuite le dispositif concerné par ma demande de subvention. Puis je renseigne les informations demandées à travers les différentes étapes.

Les informations saisies seront enregistrées au fur et à mesure en cliquant sur « Suivant ». Je peux quitter le formulaire avant qu'il ne soit terminé, ma demande sera enregistrée en brouillon. Il sera alors possible de reprendre ma saisie ultérieurement.

Une fois que la saisie des champs du formulaire est complète je peux cliquer sur « Terminer » pour envoyer ma demande.

3

www.doubs.fr